Syndicat National FORCE OUVRIERE des Lycées et Collèges
Fédération nationale de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle
Confédération Générale du Travail Force Ouvrière
6, rue Gaston Lauriau 93 513 Montreuil Cedex
Tél. : 01 56 93 22 44 – Fax : 01 56 93 22 42

Communiqué

Prime ECLAIR : l'évaluation dans toute son horreur

Le SNFOLC a été reçu à sa demande le vendredi 25 novembre au ministère par la DGESCO (direction générale de l'enseignement scolaire) sur le dispositif ECLAIR et l'expérimentation.

FO a rappelé son opposition au dispositif ECLAIR et demandé que les établissements qui continuent à demander leur sortie du dispositif soient reçus par le ministère.

FO a dénoncé la mise en place d'un régime indemnitaire spécifique à ces établissements qui institue la mise en concurrence des collègues placés en position de salariés du conseil d'administration.

Le ministère a annoncé la sortie d'une circulaire réglementant la mise en œuvre de cette prime.
Il a indiqué que la prime ne serait pas détaillée nominalement au CA mais en fonction des projets.
Il a confirmé que chaque personnel percevrait la part fixe mais que la part modulable, réservée aux enseignants et aux personnels de vie scolaire, constituerait une enveloppe fermée répartie dans le cadre du conseil pédagogique et du conseil d'administration en rapport avec l'investissement dans un projet que l'on soit titulaire, TZR ou contractuel, à temps plein ou en service partagé. Donner plus à quelques uns se fera donc aux dépens de la majorité. Répartir la prime à tous la rend dérisoire.

Ce nouveau régime indemnitaire basé sur le projet et les résultats est donc un outil sur mesure pour opposer les personnels et les « manager » sur le modèle France Télécom. Tout le monde en connaît les effets dévastateurs.

Il met en place une individualisation du salaire sur la base de la lettre de mission et d'objectifs à atteindre fixés localement.

Il matérialise l'autonomie des établissements et révèle le vrai visage du projet de décret Chatel sur l'évaluation des enseignants : un outil pour inféoder les personnels aux projets d'établissement, un pistolet posé sur la tempe pour faire renoncer au statut.

Le SNFOLC appelle les personnels à se réunir dans les établissements, à adopter partout des prises de position, à préparer la grève le 15 décembre avec les organisations syndicales sur cette même exigence adressée au ministre : retrait du projet d'évaluation !

Plus que jamais le dispositif ECLAIR doit être abandonné.

Montreuil le 25 novembre 2011